



COMMUNE DE LA TESTE DE BUCH

DECISION n° 2022-448

I-I-15 Délibérations, décisions

**OBJET : CONTRAT AVEC L'ASSOCIATION
« LES PARCHEMINIERS »**

DGA Service à la
population
Direction de la Vie
Culturelle

Réf : SJ/ SR 250125

DGS :

DGA :

CAB :

CS :

Le Maire de LA TESTE DE BUCH

VU l'article L 2122-22 du code Général des Collectivités Territoriales,

VU la délibération du 16 juillet 2020 par laquelle le Conseil Municipal a délégué au Maire une partie des compétences définies à l'article L 2122-22 du Code Général des Collectivités Territoriales portant délégation d'attribution du conseil municipal au Maire de La Teste de Buch,

Considérant que la Ville de La Teste de Buch organise pour la deuxième année, le festival « Mouvement d'arts » du samedi 15 octobre 2022 au dimanche 30 octobre 2022.

Considérant que la Ville de La Teste de Buch propose en clôture du festival une création de musique et de danse le samedi 29 octobre 2022 à 21 h au théâtre Cravey.

Considérant que la Ville de La Teste de Buch décide de signer un contrat avec l'association les Parcheminiers pour la participation de monsieur Thomas Queyrens à ce spectacle.

DECIDE

ARTICLE 1 :

De signer le contrat avec l'Association « Les Parcheminiers » située 3 quai Numa Sensine 33310 Lormont afin de définir les modalités d'engagement des deux parties pour la réalisation du spectacle.

ARTICLE 2 :

L'Association s'engage à assumer les rémunérations, charges sociales et fiscales de l'artiste danseur en contrepartie du paiement à l'Association par la Ville de la somme de 2254€ TTC.

Le paiement sera effectué par mandat administratif sous 30 jours après la représentation.

ARTICLE 3 :

Monsieur Le Directeur Général des Services, Madame la Trésorière Principale d'Arcachon sont chargés, chacun en ce qui les concerne, de l'exécution de la présente décision.

Une ampliation de la présente décision sera transmise à la Sous-Préfecture d'Arcachon pour contrôle de la légalité. Elle sera ensuite transcrite au registre des délibérations du Conseil Municipal lors de sa prochaine séance.

Fait à LA TESTE DE BUCH, à l'Hôtel de Ville, le 01/09/2022

Patrick DAVET

Maire de LA TESTE DE BUCH
Conseiller départemental de la Gironde

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

033-213305295-20220901-DEC2022_448-AU

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 12/09/2022

Affichage : 12/09/2022

Le Maire de la Teste de Buch Patrick DAVET

